

«Grands-parents, tenez bon!» – la tribune d’Olga Givernet

Olga Givernet

16 février 2021 à 17h45

«Nos grands-parents sont la génération pivot de la solidarité intergénérationnelle. Comment notre société peut-elle les cantonner aux questions de retraite, d’autonomie, de dépendance?»



© Sipa Press

Tatie Danielle, Gepetto, Carl Fredricksen dans *Là-Haut* ou Poupette dans *La Boum*, on adore ces personnages qui ont acquis - ou pas ! - la sagesse des années. Pourtant, nos papis, mamies, boomers, restent trop souvent les oubliés d’un monde voué à la vitesse et à la performance. La crise sanitaire nous a rappelé l’amour que nous leur portons. On a tous à l’esprit ces scènes émouvantes : échanges du haut d’une fenêtre, câlins rendus possibles par des installations en plastique, attente insoutenable de passer du temps en famille... Fallait-il en arriver là pour rappeler leur importance ?

L’allongement de l’espérance de vie et l’évolution des mentalités ont changé la donne. La famille 2.0, composée et recomposée, fait coexister jusqu’à cinq générations. Les « nouveaux grands-parents » s’engagent dans la vie sociale et associative, surfent sur Internet, communiquent par FaceTime, voyagent, font du sport, rêvent d’avenir.

L’enjeu de conciliation des vies familiale et professionnelle pour les seniors ne cesse de croître

Nos grands-parents sont la génération pivot de la solidarité intergénérationnelle. Ils s’occupent de leurs petits-enfants, apportent aide financière et psychologique à leurs propres enfants, prennent souvent en charge leurs propres parents âgés, même si seule une personne de plus de 85 ans sur cinq est dépendante. Loin d’être tous des « tamalous », ils sont près d’un tiers à travailler !

Comment notre société peut-elle les cantonner aux questions de retraite, d'autonomie, de dépendance ? La France doit valoriser cette richesse et pas seulement par la silver économie!

Une grand parentalité aux enjeux multiples. Le premier enjeu réside dans la garde grand-parentale, une aide essentielle mais souvent invisible. Complément sous-estimé des modes de garde collectifs, elle représente 23 millions d'heures de garde hebdomadaire et une moyenne de 22 jours pendant les vacances scolaires.

En France, on devient grand-parent vers 55 ans, en pleine vie professionnelle. Pour accompagner l'allongement de la vie active, l'enjeu de conciliation des vies familiale et professionnelle pour les seniors ne cesse de croître. Octroi de places en crèches d'entreprises, « congé grand parental », « congé petits-enfants malades », généralisation des horaires aménagés pour les grands-parents, prise en compte de la garde de petits-enfants dans les comptes épargne-temps retraite, autant de pistes pour la « grand-parentalité active » à explorer.

Le deuxième enjeu est financier. L'aide pécuniaire des grands-parents aux petits-enfants est estimée à 1,4 milliard d'euros, sans compter les aides indirectes ! Nos seniors s'inquiètent pour l'avenir de leurs petits-enfants. Ils bénéficient de droits – visite, hébergement – mais la succession reste synonyme de fiscalité assommante. Une réforme de la fiscalité patrimoniale s'impose, par exemple par une augmentation du plafond de la donation-partage pour les moins de 25 ans ou la défiscalisation totale ou partielle de placements au service de la jeunesse.

Engageons une politique moderne de la grand-parentalité

En plus de l'affection qu'ils offrent, les grands-parents sont d'irremplaçables vecteurs de transmission, une génération de passeurs, qui a construit l'Europe, l'égalité femme-homme et obtenu des droits. Pour accompagner la circulation intergénérationnelle des savoirs, gestes, valeurs, faisons émerger une politique familiale inclusive et ambitieuse, intégrant pleinement les grands-parents. Les pistes sont encore nombreuses : tarifs aménagés « famille élargie » dans les transports, musées ou au sport, jusqu'à des aides dédiées.

A l'aube du jour d'après, engageons une politique moderne de la grand-parentalité, repensons le contrat intergénérationnel et reconnaissons aux grands-parents la place qu'ils méritent.

D'ici là, grands-parents, tenez bon ! Le vaccin est à portée de main. Vous avez plus de 75 ans et pouvez déjà y avoir accès. Pour les jeunes grands-parents, il arrive. Bientôt, la vie de famille reprendra ses droits et vous, vos petits-enfants.

Olga Givernet est députée LREM de l'Ain